



COMMUNIQUÉ : Informations importantes sur le Camp de jour unifié 2020

Suite à la réunion des maires qui a eu lieu lundi soir le 11 mai 2020, nous avons pris la décision de conserver notre service de Camp de jour à nos citoyens des municipalités de St-Léon-de-Standon, St-Malachie, St-Damien-de-Buckland, Buckland et St-Philémon. Par contre, dans la situation actuelle du COVID 19, il y aura plusieurs changements et mesures nécessaires pour assurer un bon service, mais avant tout pour assurer la sécurité de notre équipe d'animation et des enfants. Voici les changements majeurs et mesures exceptionnelles pour la saison 2020 :

- Considérant la restriction du nombre d'usagers dans un autobus, il n'y aura pas de service de transport matin et soir pour les enfants. Les parents seront responsables du transport matin et soir de son enfant.
- Considérant la restriction du nombre d'usagers dans les autobus, les mesures de distanciation sociale et l'interdiction de rassemblement, nous sommes dans l'obligation d'annuler toutes nos sorties pour l'été. Notre équipe de coordination est à la recherche d'alternatives de remplacement qui pourraient se vivre dans nos établissements, tout en respectant les consignes de sécurité.
- Considérant les recommandations limitant le nombre de personnes dans un même lieu physique et l'annulation du service de transport, nous allons opérer 2 sites de camp de jour unifié pour l'été 2020. Un site sera à St-Damien-de-Buckland et le 2^e sera très probablement à St-Léon-de-Standon. L'endroit physique n'est pas encore établi, car nous attendons de connaître le nombre d'inscriptions pour choisir le lieu qui respectera le plus nos besoins de sécurité.
- Considérant toutes ces raisons, il y aura 2 sites de service de garde également. Aux mêmes endroits que le camp de jour, St-Damien-de-Buckland et St-Léon-de-Standon.
- Les mesures actuellement prises dans les écoles primaires seront certainement les mêmes lors du camp de jour unifié, tels que : respect de la distanciation de 2 mètres, diminution jusqu'à 50% du ratio enfant/ animateur, horaire pour minimiser les déplacements et regroupement dans un même lieu au même moment, entretien régulier pour assurer la salubrité des locaux, sensibilisation en matière d'hygiène et lavage fréquent et obligatoire des mains, contrôle des entrées à l'intérieur des lieux de camp de jour, horaire à respecter pour l'arrivée et la sortie des enfants, etc...
- Au niveau de l'animation des enfants, il y aura aussi des modifications tels que : l'interdiction des rassemblements, des grands jeux collectifs, favoriser les jeux individuels et à l'extérieur, réserver des locaux fixes ou espaces fixes pour chacun des

groupes, activités sans matériel ou échange de matériel et surtout sans contact direct, respect des horaires pour les différents lieux, etc...

Pour conclure, tous ces changements auront un impact budgétaire sur nos opérations. Nous avons pris la décision de conserver le même tarif pour l'option temps plein et pour l'option mi-temps. Nous convenons que nous sommes dans l'obligation de faire des coupures dans nos services, même si l'on conserve le même tarif, mais par contre on doit engager plus d'animateurs par enfant afin de respecter des ratios sécuritaires.

Maintenant que vous êtes informés des nouvelles mesures et de la formule pour le Camp de jour unifié 2020, nous prolongeons la période d'inscription jusqu'au 30 mai 2020. Dépassé cette date, nous refuserons toutes inscriptions. N'oubliez pas, le 30 mai est la date limite pour que nous soyons en mesure de compléter notre équipe d'animateurs qui sera plus imposante cet été. La coordination du Camp de jour unifié, se réserve le droit de refuser des inscriptions, mêmes celles reçues avant le 30 mai, si elle n'est pas en mesure de compléter son équipe d'animation selon le nombre d'inscriptions.

Pour finir, lorsque nous aurons reçu toutes les inscriptions, nous enverrons aux parents un formulaire à remplir obligatoirement afin de connaître certaines informations importantes pour notre gestion COVID, mais surtout pour connaître le site de camp de jour que vous aurez choisi, car nous devons probablement avoir un nombre maximum d'enfants par site à faire respecter.

Merci à tous pour la lecture de ce communiqué et de votre compréhension en ce temps difficile. Nous ferons tout pour faire vivre à votre enfant un été mémorable.

Pascal Gonthier

Directeur des loisirs et de la vie communautaire de Saint-Damien-de-Buckland
Coordonnateur du Camp de jour unifié Bellechasse-Sud